Le Journal de Gien, 23 mars 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MAIRES DU LOIRET SAMEDI À GIEN

Des plaidoyers en faveur des maires

Confrontés à des difficultés administratives croissantes et à une perte de pouvoir décisionnel, les maires ne veulent pas baisser la tête et prient, devant le président du Sénat, solidaire.

■ C'est via des chansons et des saynètes théâtrales que les maires du département ont exprimé leur ras-le-bol face aux difficultés et aux contraintes vécues au quotidien dans l'exercice de leur fonction, samedi lors de l'assemblée générale de l'Association des maires du Loiret à la salle Cuizy. Une réunion rehaussée cette année par la présence de Gérard Larcher, président du Sénat, et de David Lisnard, président de l'Association des maires de France et premier magistrat de la ville de Cannes (Alpes-Maritimes).

Face à plus de 500 élus et proches de la vie municipale, les discours prononcés par les orateurs ont pris la forme de plaidoyers en faveur des maires, assujettis à une baisse des moyens, une réduction de la prise de décision, des normes administratives croissantes et une violence croissante de la part des habitants.

« Si les maires sont découragés, ils désespèrent parfois et ne demandent ni ne faire-guent d'attendre une simplification annoncée et promise. Ils voient leur quotidien privé de sobriété normative », a dit au micro Pauline Martin, maire de Meung-sur-Loire et présidente de l'AMF. 45. Ce, entre deux chansons interprétées par des maires, menés par Frédéric Muru, et dont les paroles, réécrites, décrivaient ces contraintes avec humour.

« Nos communes sont attaquées »

« Aujourd'hui, nos communes sont attaquées. Depuis une vingtaine d'années, nous vivons un mouvement de recentralisation. Il y a une perte de la liberté sous le coup de nos finances et par la dilation de nos pouvoirs juridiques ou en matière d'urbanisme », selon David Lisnard, lequel a dénoncé les « injonctions contradictoires qui nous sont faites. » Une partie décisionnelle a été retirée aux maires à propos de la fiscalité avec la suppression de la taxe d'habitation, « je ne peux plus rendre des comptes qu'à une seule partie de mes habitants de ma politique fiscale. C'est une amputation de mes pouvoirs. » Il a mentré la crise (risque qui nous vivons. » David Lisnard a notamment cibré la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) « qui vous plante un projet sur lequel vous travaillez depuis quatre ans. »

En chanson, avec Gérard Larcher et Davis Lisnard (4e et 5e à droite), les maires ont exprimé leur ras-le-bol.

Télémédecine et maisons de santé

Le président du Département du Loiret Marc Gaudet s'est dit favorable « au cumul des mandats raisonnel pour que ceux qui font la loi appréhendent mieux la complexité de la gouvernance administrative de notre pays. » Il a proposé au département de créer des cuisines souples ou enterrées pour lutter contre les feux en zones naturelles. Une réflexion est en cours pour l'achat et l'installation de caméras de surveillance pour détecter les feux naissants en forêt.

La préfète Régine Engstrôm a tenté de rassurer les maires, en citant une politique gouvernementale visant à « doubler la présence des forces de l'ordre sur le terrain d'ici 2030 », le financement de tacis en milieu rural pour lutter contre les violences familiales. Concernant les déserts médicaux, la représentante de l'Etat a évoqué le développement de la télémédecine et l'arrivée de maisons de santé comme à Châteauneuf-sur-Loire « autour d'un pôle parents-enfants » ou à Saint-Ay.

70 médecins pour 100.000 habitants

« Sept millions de nos compatriotes n'ont plus de médecin traitant ! Votre question présente l'un des taux les plus bas : 70 médecins pour 100.000 habitants », s'est exclamé Gérard Larcher, pour rebondir sur le thème de la désertification médicale. Il d'évoquer la nécessité de « dépasser certains blocages. »

Le président de la chambre haute a abordé les sujets évoqués, a aussi parlé de la complexité administrative croissante : « En dix ans, le Code de l'urbanisme a crû en épaisseur de 40 %. La complexification du droit vous placo trop souvent aux mains de bureaux d'études et sous les injonctions des services de l'Etat. » Selon lui, il faut remettre les maires au cœur de la décision. « Je suis en complet désaccord avec le dernier rapport de la Cour des comptes, sous la responsabilité de M. Moscovici, publié le 10 mars : il estime que disposer de 35.000 communes nuit devenu un handicap. Mais la centralisation, c'est ce qui fait le socle de notre démocratie. »

FRANÇOIS BAILLY

Gérard Larcher c'est dit solidaire des maires.

« Un seul rassemblement par an »

■ Lors des échanges entre la salle et Gérard Larcher après les discours, Jean-François Darmoy, le maire de Nevoy et vice-président de la communauté des communes giennoises, en charge des bâtiments et des gens du voyage, a pris la parole à propos des rassemblements illégaux.

« Nous, les maires de proximité avons à régler tous les problèmes sanitaires. Les gens du voyage ne respectent pas les espaces publics, les propriétés riveraines. Même l'ARS (Agence régionale de santé) sait se montrer sévère.

Darmoy, le maire nevoïsain a sollicité l'appui du président du Sénat auprès de la Première ministre « pour que l'Etat écoute enfin les doléances des maires de terrain que nous sommes et que les promesses données soient tenues : un seul rassemblement par an à Nevoy. »

Le maire de Nevoy Jean-François Darmoy a sollicité le soutien du président du Sénat.

« Je vous accompagnerai »

Gérard Larcher a répondu qu'il avait été sollicité à ce sujet par les trois sénateurs du Loiret (Jean-Pierre Sueur, Jean-Noël Cardoux et Hugues Saury) et a demandé au rendez-vous au ministre de l'Intérieur. « Si nécessaire, je les accompagnerai personnellement chez le ministre. Je proférerai des questions au gouvernement pour le voir, car nous ne pouvons pas vous laisser repartir dans ces conditions. Tous les citoyens, dit la déclaration de 1789, naissent égaux en droit,... et en devoir. »

Phoca PDF